

netre et sauts sur le pavé, d'une hauteur de six à sept mètres. Elle se brisa les deux jambes. — Le docteur Dubois, qui donna ses soins et la fit admettre à l'hôpital. La blessée a répondu que très évasivement aux questions qu'on lui posa au sujet de l'aventure malheureuse qui lui était arrivée.

Un employé d'usine et une ouvrière ont été surpris, pendant la nuit, en flagrant délit d'adultère public à la maison, dans le jardin de Bourboux. Ils ont été arrêtés, puis aussitôt relâchés. Un rapport a été fait à leur charge.

Un bracolet a été trouvé dans les jardins de M. G. Cateau, et rapporté au bureau de police, où on peut le réclamer.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALBERT REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.

FILS DE BELGES. —

Vient de paraître la collection des lettres et des lettres de la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui régissent le service militaire dans les deux pays. — En vente, librairie du Journal de Roubaix, 17, rue de Valenciennes, à Roubaix, et 42, rue des Postes, à Tourcoing.

TOURCOING

UN ENFANT STATIONNÉ PAR UN VOITURE. — Hier matin, vers 11 heures, un enfant de 10 ans, Pierre Lantoin stationné rue du Tilleul, en face de la rue de l'Amidonnerie.

Une enfant de deux ans, la fille de M. Thaum-Dufour, cabaretier, s'amusa à balayer la chaussée près du canon.

Un enfant de 11 ans, Jean-Louis, s'amusa à essayer de se garer, mais elle tomba si malheureusement que la roue de derrière lui passa sur le corps en lui brisant les bras gauche.

M. le docteur Cateau, qui a donné les premiers soins, craint que l'enfant ne survive pas à ses blessures.

Une enquête a été ouverte, afin d'établir jusqu'à quel point la responsabilité du domestique, François Vanbaker, peut être engagée.

Une série de vols a été relevée dans la journée d'hier.

Dans une maison en construction, rue Ste-Germaine, une main inconnue a dérobé une montre appartenant à M. Vanparis, charpentier, aux Halles; on a dérobé à l'église de M. Cantin Goubé, plusieurs bijoux, des primes et des raines; enfin, un porteur de journaux A. M., accusé d'avoir soustrait deux paquets de tabac chez Mme Rosalie Lefebvre, à la Marlière.

La police a arrêté un sieur Henri Delalle, ravare et seigneur de la rue de Valenciennes, qui a opposé la plus vive résistance quand il s'est agi de le conduire au poste.

Violences sans violence. — Les nomades Fiamon Jules, 29 ans, tisserand, demeurant à Gouffier, Mareux Julien, 21 ans, à Linselles, Guillet Jean, 18 ans, tisserand, à Linselles, ont frappé et terrassé un pauvre vieillard de 67 ans, le nommé Duget Edouard, sabottier, à Bondes.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Tourcoing.

ILLUSTRÉ

Société de Géographie de Lille. — L'excursion projetée à Ypres et à Comines est ajournée. La date en sera ultérieurement fixée.

L'excursion au mont de Kemmel qui avait été fixée au 28 juin courant, aura lieu le 22 juillet prochain sous la direction de M. Kozak.

Arrestation d'un assassin. — On a arrêté, lundi, l'auteur de l'odieuse infanticide, commis il y a quelques jours, derrière la citadelle.

Un enfant de 10 ans, Jean-Louis, s'amusa à essayer de se garer, mais elle tomba si malheureusement que la roue de derrière lui passa sur le corps en lui brisant les bras gauche.

M. le docteur Cateau, qui a donné les premiers soins, craint que l'enfant ne survive pas à ses blessures.

Une enquête a été ouverte, afin d'établir jusqu'à quel point la responsabilité du domestique, François Vanbaker, peut être engagée.

Une série de vols a été relevée dans la journée d'hier.

Dans une maison en construction, rue Ste-Germaine, une main inconnue a dérobé une montre appartenant à M. Vanparis, charpentier, aux Halles; on a dérobé à l'église de M. Cantin Goubé, plusieurs bijoux, des primes et des raines; enfin, un porteur de journaux A. M., accusé d'avoir soustrait deux paquets de tabac chez Mme Rosalie Lefebvre, à la Marlière.

La police a arrêté un sieur Henri Delalle, ravare et seigneur de la rue de Valenciennes, qui a opposé la plus vive résistance quand il s'est agi de le conduire au poste.

Violences sans violence. — Les nomades Fiamon Jules, 29 ans, tisserand, demeurant à Gouffier, Mareux Julien, 21 ans, à Linselles, Guillet Jean, 18 ans, tisserand, à Linselles, ont frappé et terrassé un pauvre vieillard de 67 ans, le nommé Duget Edouard, sabottier, à Bondes.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Tourcoing.

tais à Lille, rue Mascara. — On a toutes raisons de croire que cet individu a donné un faux nom. — Chez nous, on a vu un enfant de 10 ans, Pierre Lantoin stationné rue du Tilleul, en face de la rue de l'Amidonnerie.

Une enfant de deux ans, la fille de M. Thaum-Dufour, cabaretier, s'amusa à balayer la chaussée près du canon.

Un enfant de 11 ans, Jean-Louis, s'amusa à essayer de se garer, mais elle tomba si malheureusement que la roue de derrière lui passa sur le corps en lui brisant les bras gauche.

M. le docteur Cateau, qui a donné les premiers soins, craint que l'enfant ne survive pas à ses blessures.

Une enquête a été ouverte, afin d'établir jusqu'à quel point la responsabilité du domestique, François Vanbaker, peut être engagée.

Une série de vols a été relevée dans la journée d'hier.

Dans une maison en construction, rue Ste-Germaine, une main inconnue a dérobé une montre appartenant à M. Vanparis, charpentier, aux Halles; on a dérobé à l'église de M. Cantin Goubé, plusieurs bijoux, des primes et des raines; enfin, un porteur de journaux A. M., accusé d'avoir soustrait deux paquets de tabac chez Mme Rosalie Lefebvre, à la Marlière.

La police a arrêté un sieur Henri Delalle, ravare et seigneur de la rue de Valenciennes, qui a opposé la plus vive résistance quand il s'est agi de le conduire au poste.

Violences sans violence. — Les nomades Fiamon Jules, 29 ans, tisserand, demeurant à Gouffier, Mareux Julien, 21 ans, à Linselles, Guillet Jean, 18 ans, tisserand, à Linselles, ont frappé et terrassé un pauvre vieillard de 67 ans, le nommé Duget Edouard, sabottier, à Bondes.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Tourcoing.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

Séance du 25 juin. Présidence de M. FAOON.

Le Conseil de préfecture, dans son audience de ce jour, a reconnu non fondées les protestations contre les élections de Tourcoing et de Monveaux. Il a mis en délibéré une affaire relative à l'élection de Roubaix.

Les contestataires prétendent que onze bulletins annexés au procès-verbal comme nuls sont valables, que la supérieure de l'hospice a usé de son influence sur les vieillards pour les faire voter en faveur des conservateurs, que les électeurs de M. Desir Laurent, le maire de Roncq, ont été conduits au vote et surveillés.

M. Baggio soutient cette cause que combat M. Boyer. On a été parvenu à constater que le père de l'enfant le nommé Soetens âgé de 19 ans demeurant rue Sans-Pavé.

Le misérable s'est marié en janvier dernier, pour légitimer une fille qu'il avait eue avec son jeune âge, il avait eu l'année précédente.

Mais cette enfant lui était odieuse; il avait conçu une haine implacable contre elle, et, un jour, un soir, il l'avait tuée.

Le dimanche 17 juin, il dit à sa femme: « Je vais mener la petite à Courtrai chez sa tante, afin que tu puisses travailler ».

Il part dans la matinée et ne rena qu'à une heure très avancée de la nuit.

Le lendemain, sa femme lui demanda des nouvelles de l'enfant.

« Ah ! répondit Soetens, je l'ai donné pour toujours à sa tante; elle ne reparaitra plus jamais ici ».

La mère, très indignée et très marrie de la chose, protesta vivement; mais, devant l'attitude des deux Soetens, elle dut se taire.

Pendant toute la semaine, ce grand flic à beaucoup de galé, il ne fit plus aucune allusion à son prétendu voyage ni à l'enfant.

Hier, dimanche, sa femme voulut savoir à tout prix ce qu'était réellement devenue l'enfant.

Après une scène violente, Soetens, quitta la maison et ne revint plus.

« Eh bien, puisque tu le veux, tu auras ta fille. Ecrit moi, tu ne me verras plus ».

Effrayé de l'air sombre avec lequel il avait proféré ces paroles, la femme Soetens s'empressa de se rendre chez ses beaux-parents et de leur demander si son mari avait une tante à Courtrai, car elle n'avait jamais entendu parler de cette personne.

Sur leur réponse négative, elle fut prise d'un accès de désespoir. Elle connaissait, en effet, l'infanticide dénoncé le 18 juin, derrière la citadelle.

« Je vous remercie de m'avoir honoré de vos suffrages. Mon amitié sera de me montrer digne de votre confiance ».

« Qui je suis, ce que je veux, vous le savez. Je serai fidèle à mon programme de progrès démocratique et de stabilité ».

« Vive la République ! » — G. RYER, LORRAINE.

instituteurs et aux institutrices dont ils ont su apprécier le dévouement.

Chez nous, on a vu un enfant de 10 ans, Pierre Lantoin stationné rue du Tilleul, en face de la rue de l'Amidonnerie.

Une enfant de deux ans, la fille de M. Thaum-Dufour, cabaretier, s'amusa à balayer la chaussée près du canon.

Un enfant de 11 ans, Jean-Louis, s'amusa à essayer de se garer, mais elle tomba si malheureusement que la roue de derrière lui passa sur le corps en lui brisant les bras gauche.

M. le docteur Cateau, qui a donné les premiers soins, craint que l'enfant ne survive pas à ses blessures.

Une enquête a été ouverte, afin d'établir jusqu'à quel point la responsabilité du domestique, François Vanbaker, peut être engagée.

Une série de vols a été relevée dans la journée d'hier.

Dans une maison en construction, rue Ste-Germaine, une main inconnue a dérobé une montre appartenant à M. Vanparis, charpentier, aux Halles; on a dérobé à l'église de M. Cantin Goubé, plusieurs bijoux, des primes et des raines; enfin, un porteur de journaux A. M., accusé d'avoir soustrait deux paquets de tabac chez Mme Rosalie Lefebvre, à la Marlière.

La police a arrêté un sieur Henri Delalle, ravare et seigneur de la rue de Valenciennes, qui a opposé la plus vive résistance quand il s'est agi de le conduire au poste.

Violences sans violence. — Les nomades Fiamon Jules, 29 ans, tisserand, demeurant à Gouffier, Mareux Julien, 21 ans, à Linselles, Guillet Jean, 18 ans, tisserand, à Linselles, ont frappé et terrassé un pauvre vieillard de 67 ans, le nommé Duget Edouard, sabottier, à Bondes.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Tourcoing.

BELGIQUE

Mouscron. — Le tribunal de Courtrai et le tribunal de Mouscron ont prononcé, le 25 juin, leur jugement sur l'affaire de Courtrai, la semaine dernière, une première application de la nouvelle loi Lejeune, en faveur de M. Stockman, Verhelst et Masset de Mouscron.

Avant l'application de cette loi, les mêmes peines étaient applicables, sans aucune distinction, aux individus de toutes sortes, même à ceux dont les bons antécédents étaient connus.

La surveillance, dont nous parlions, a proposé des condamnations, n'est pas la peine infamante qu'on applique d'ordinaire à ceux qui ont commis un délit d'une certaine gravité.

Cette nouvelle loi, qui s'applique à une catégorie d'individus, dignes de l'indulgence du tribunal, rencontre la plus vive sympathie en Belgique.

Le roi des Belges, chef de la famille royale, Leopold II, a été reçu par le prince de Bavière, d'Autriche, et par le prince de Saxe, à Bruxelles, le 25 juin.

Le prince de Galles et sa famille à Bruxelles. — Le prince Albert-Edouard de Galles et la princesse de Galles sont arrivés, lundi matin, de Berlin à la gare du Nord de Bruxelles.

Le prince et la princesse de Galles et leur suite ont repris le train à onze heures trente, se rendant à Calais, où leur steamer les attendit, prêt à faire la traversée.

La foudre à Moulbaix (Ath). — Un million et demi de dégâts. — La foudre est tombée, samedi, en cette localité et a mis le feu au splendide château de marquis de Chastolier. Toutes les collections tant artistiques que technologiques ont été la proie des flammes. Le chatel était assés.

L'agent de la Compagnie d'assurances à Ath a prévenu la direction qu'il y avait au moins pour un million et demi de dégâts.

Terribles effets de la foudre, à Uccle. — Plusieurs victimes. — Pendant l'orage de samedi, vers 7 heures du soir, la foudre est tombée sur une maison, avenue Chazal, à Uccle.

Il en est résulté d'heureux malheurs : 2 enfants ont été tués ainsi que le père de ceux-ci; une autre personne, un ouvrier, a été tué; deux autres personnes sont paralysées dans les jambes, et deux chevaux ont été tués. Le tout par un même coup de foudre.

On nous écrit à ce sujet : « La foudre vient de faire trois victimes au château de Mont-Saint-Amand. Un orge, une installation de briques, ou, se trouvent réunies 8 personnes, le terrible élément a tué un journalier et deux fillettes de 10 et de 4 ans.

La mère des enfants a été tuée, et les deux autres personnes ont été blessées. Les deux fillettes ont été tuées. Les deux autres personnes ont été blessées.

Le meurtre comm. à Mouscron. — Un assassinat à Mouscron. — Un assassinat à Mouscron. — Un assassinat à Mouscron.

Le cadavre de la victime qui, parait-il, se trouvait dans une position intéressante, a été déposé à l'hospice de Mouscron.

Le nommé Frédéric D., que la police courtoise recherchait comme l'auteur de nombreux vols commis, en ces derniers temps, dans les églises de Courtrai et des environs vient de se constituer prisonnier.

Le nommé Frédéric D., que la police courtoise recherchait comme l'auteur de nombreux vols commis, en ces derniers temps, dans les églises de Courtrai et des environs vient de se constituer prisonnier.

Le nommé Frédéric D., que la police courtoise recherchait comme l'auteur de nombreux vols commis, en ces derniers temps, dans les églises de Courtrai et des environs vient de se constituer prisonnier.

Le nommé Frédéric D., que la police courtoise recherchait comme l'auteur de nombreux vols commis, en ces derniers temps, dans les églises de Courtrai et des environs vient de se constituer prisonnier.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

Les amis et connaissances de la famille SEMETZ, qui par obit, auraient le plaisir de recevoir le corps de M. SEMETZ, le 27 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 21 et 25 juin 1888

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

DESIGNATION DES CAISSES. — Les caisses d'épargne de Tourcoing ont été réunies, le 21 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

LE PORT D'AJACCIO.

La première division, venant d'Alger, sous le commandement de l'amiral Amédée, a commencé le 25 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

La première division, venant d'Alger, sous le commandement de l'amiral Amédée, a commencé le 25 juin, à 10 heures, à l'église de St-Pierre, à Valenciennes.

La première division, venant d'Al